N° 1 — 14e Année — LE NUMERO CINQ CENTIMES (11 Nivôse, An 110) — Mercredi 1 Janvier 1902

REDACTION : ROUBAIX, 65, rue des Fabricants (près la place de Trichon) — TOURCOING, rue VENTE, 53

Siège administratif : Rue Nationale, 51, à Lille

PRIX DES ABONNEMENTS
ROUBAIX-TOURCOING
Trois mois, 4 fr. 50. — Un an, 18 fr.
Nord et départements limitrophes
Trois mois, 5 francs. — Un an, 20 francs.

L'AVENIR DE ROUBAIX-TOURCOING

Journal Républicain Quotidien

PRIX DES ANNONCES :
ANNONCES . . . . . 0 fr. 25 la ligne
RECLAMES . . . . . 0 fr. 50
FAITS DIVERS . . . . . 0 fr. 75
LOCALES . . . . . 0 fr. 50

Les annonces seront reçues aux bureaux du Journal, à Paris, à l'Agence Havas, place de la Bourse, 10.

Téléphone

Chronique de la Semaine

— Bonjour, Monsieur Lebois. Qui me vaut l'honneur de votre visite?

M. Lebois, diplomate, cherche à s'attirer les sympathies de son interlocuteur, personnage influent, par toute la bonne grâce dont il est capable et par une exquise politesse.

— Ben voilà, monsieur, ce qui vous vaut l'honneur de ma visite. C'est rapport à mon épouse.

Un silence, pendant lequel M. Lebois livré au travail de l'improvisation, oscille sur sa chaise, un peu gêné.

— Rapport à *mon épouse... parce que*, moi, vous savez... Ah! malheur, je m'en contre f... iche...autant que vous, pour sûr...

S'apercevant que son interlocuteur est décoré :

— Je veux dire... pour ma raison... vous comprenez... que ces petites machines (il se donne une chiquenaude dédigneuse sur le boutonnière gauche)... ça ne fait rien à la chose... quand on est intelligent, ça ne fait pas de vous un imbécile et quand on est imbécile...

— Ça ce fait pas de vous queiqu'un d'intelligent?

— Precisément.

— Alors, vous désirez une décoration?

— Moi! Ah! là! là! c'est mon épouse que je vous dis.

— Ah! je comprende! Madame Lebois désire être décorée.

— Mais pas du tout! Ah! mais non, pas de blague. Eu voilà une idée par exemple! Elle est bien bonne, celle-là! Ah! oui elle est tordante! Ah! ah! ah!

Et M. Lebois « se tord » à l'idée de voir sa femme ornée d'une de ces « petites machines ». Mais il reprend vite sa gravité quand son interlocuteur, un peu agacé, lui dit :

— Enfin, voyons, vous expliquerez-vous, oui ou non!...

— Ben voilà! Mme Lebois demande une décoration pour moi!

— Et vous, que demandez-vous?

— Ben voilà! Moi je demande qu'on accorde satisfaction à mon épouse!

Vous êtes décidément, M. Lebois, un époux modèle. Mais je croyais bien que vous étiez plein de dédain pour ces « hochets de la vanité!»

Ben oui, parbleu, ce sont des « nochers » de la vanité. Mais, fant bien avoir la paix dans son ménage, que voulez-vous. Hier encore, Hortense me disait : « Lebois, je m'ai fichu dans la tête que tu aurais les palmes académiques, arrange-toi pour les avoir. »

— Ah! ce sont les palmes que vous... que Madame Lebois désire pour vous. Diable! diable! Enfin, on peut voir! Quels sont vos titres?

— Mes titres?

— Oui, qu'avez vous fait pour justifier cette demande?

— Ma foi,... vous savez, du premier coup, je ne me rappelle pas. Il faudra que je cherche. C'est drôle, voyez-vous... Je suis un peu comme quelqu'un qui aurait eu la « mélingite »; je manque de mémoire.

— Voyons, vous n'avez pas fait d'ouvrages remarquables...?

— Ben, *je ne sais pas*... faudra que je demande ça à Hortense.

— Vous ne seriez pas, par hasard, un peu victime du 2 Décembre.

— Kekeksa?

— Le coup d'Etat, parbleu!

— Non, je n'ai jamais eu que des « coups de sang ».

— Alors, mettons que vous n'avez pas de titres. Au fond, cela est peut-être mieux ainsi. Quand on présente des titres, même sérieux, ils risquent toujours d'être discutés, épluchés, tandis que si l'on n'en présente point, eh bien on ne peut pas vous répondre qu'ils sont insuffisants.

— Eh! comme ça, vous croyez que ça vaut mieux? Alors, je peux espérer...

— Ah! je ne veux pas vous donner de fausse joie. Mais on peut essayer. Vous allez d'abord écrire une lettre à M. X... Je l'apostilleral et puis nous verrons.

— Ben voilà! Je ne dis pas non... seulement vous croyez que si ce serait vous qui l'écriviez... ça ne vaudrait pas mieux.

— Ah! non!

— Eh! bien, si que je la ferai faire par Hortense? hein! qu'en dites vous?

— En voilà une idée! Mais pourquoi ne voulez-vous pas la faire vous-même?

— Ben voilà! C'est pas que je veuille pas... oh! non! Seulement, c'est que je sais pas écrire!

***

Depuis quelque temps, c'est d'un bout de la France à l'autre, de la part des clérieux et de leurs bons amis, les nationalistes, une mendicité éperdue en faveur de leurs candidats.

De toutes parts on ne lit, dans leurs journaux, dans les circulaires qu'ils envoient à domicile et partout où ils peuvent écrire, que des appels de fonds, des invités à *racler* les tiroirs, à *vider* les *bourses* pour en verser le contenu dans l'escarcelle qu'ils tendent inlassablement.

Ah! nous sommes déjà loin du temps où ils excitaient insidieusement les capitaux français à « franchir la frontière » pour renverser le gouvernement.

La façon dont ils comprennent le patriotisme pour les capitalistes à changé; hier, ils ne pouvaiit manifester son attachement à la France qu'en versant son argent dans les banques allemandes; aujourd'hui, on n'est « patriote » qu'en le donnant à Jules Lemaître ou à la *Croix*.

Dans cette concurrence à la mendicité, M. Jules Lemaître est encore celui qui se montre le plus adroit.

Chaque électeur des départements de l'*Est* a *reçu ces* temps derniers une circulaire particulière qui nous paraît très habile.

Elle débute ainsi :

M

Beaucoup de nos amis se sont étonnés que la *Patrie française* n'ouvrît pas une souscription publique pour faire face aux dépenses que lui imposeront les élections générales de 1902.

Nous avons préféré nous adresser à vous directement.

Au lieu de l'appel anonyme, inséré dans un journal décidé à ne pas publier *de liste, et d'où personne ne peut espérer* quelque satisfaction d'amour-propre, cette lettre reçue personnellement, avec la signature du grand chef de la P. F., est une trouvaille.

Le destinataire va se rengorger. Mônsieu Lemaître a *préféré* s'adresser à lui. Oh! oh! cela vaut bien une souscription importante. Ce certificat de patriotisme décerné par un tel homme n'est pas une chose qu'on puisse payer avec une pièce de cent sous. Et on sait bien le faire comprendre :

Nous nous proposons de prendre la part la plus active aux élections, non seulement par une campagne générale, mais encore par une *intervention précise dans toute circonscription* où il paraîtrie possible de gagner un siège à la cause nationale.

Cette œuvre de libération nous paraît si nécessaire que nous prions nos adhérents et nos amis de réserver strictement leur concours pécuniaire à notre caisse électorale et de ne pas égarer leur générosité sur des entreprises intéressantes sans doute, mais moins urgentes, telles que fondations de journaux, œuvres sociales à longue échéance, etc.

Pas moyen, après ça, de s'échapper par la porte d'à côté. Pas moyen d'invoquer la cherté du Paradis cette année, l'appétit insatiable de Saint-Antoine, la part déjà grosse faite à la bienfaisance. Impossible de répondre : « Nous avons nos pauvres!»

Non, il n'y a d'autres pauvres que les candidats de la P. F. et d'autre bienfaisance à accomplir que grossir les fonds de la caisse électorale.

Maintenant, si vous chauffez doucettement un petit candidat au sein de votre famille, *on peut s'arranger. Voici comme :*

Les donateurs qui désireraient que l'argent versé par eux fût employé dans un arrondissement, auquel ils s'intéressent davantage, voudront bien nous donner à ce sujet une indication qui sera scrupuleusement suivie.

Et pour fermer les derniers scrupules, les hésitations dangereuses du quart d'heure de Rabelais : pour éveiller les réflexions de ceux qui refusent de passer pour crétogogos, on leur prouve que d'autres l'ont été avant eux :

Quant à l'utilité de ces souscriptions : elle vous semblera assurée sans doute par ces faits : la plupart des comités électoraux fonctionnent depuis plusieurs mois dans toute la France, et que votre souscription viendra s'ajouter à un *fonds électoral* existant déjà, suffisant pour nous permettre dès maintenant une action sérieuse, mais encore insuffisant pour une action complète.

Veuillez agréer, M... nos sentiments les plus distingués et cordiaux.

Jules LEMAITRE,
Président de la Patrie Française.

Allons, la ripaille boulangiste va recommencer! Il y avait déjà un « fonds » dans la caisse électorale, avant toute souscription. Alors, d'où vient-il cet argent-là?

Voici comme se termine la petite circulaire, et comment on n'aura même pas besoin de se déranger pour faire acte de patriotisme et mériter les louanges de M. Jules Lemaître :

A M. le Trésorier-Général de « La Patrie française »,
30, rue de Grammont, Paris.

Monsieur,

Veuillez faire toucher chez moi ou chez mon banquier la somme de ... que je tiens à votre disposition à partir d'aujourd'hui ou du ... pour votre action électorale générale ou votre action électorale dans l'arrondissement de ...

Signature :

Ça, c'est pour avoir le droit de traiter les candidats républicains antinationalistes de chéquards.

Emile LAPORTE.

On dit...

Il est en Russie. — A ce moment-là, nos alliés et alliées s'amusent fort galamment. La maîtresse de maison choisit parmi les jeunes gens qui doivent se dévouer pour les jeunes filles présentées. On appelle cette cérémonie « des élections ».

***

Visiteurs de souvenirs. — La reine douairière d'Italie passe ses loisirs à lire les ouvrages philosophiques de Kant; elle en recule même parfois devant les études les plus compliquées de la métaphysique de Kant ou de Schopenhauer.

***

Un amateur de radis! — Un jardinier de Paris-Malmison vient de récolter des radis ronds, mesurant 65 centimètres de long et 40 centimètres de circonférence. Avouez que ce sont de beaux radis!

***

Une Académie de femmes. — Il s'agissait de réunir les 40 femmes dignes de faire partie de cette Académie. Le *Annales politiques et littéraires* est chargé du recrutement des vots. La reine Wilhelmine arrive en tête avec 5,212 voix.

***

Les provisions de la Discovery. — Les provisions du navire *la Discovery*, destinée à l'exploration antarctique, est évalué en victuailles, liqueurs, boissons, tabacs, plus de 125,000 francs.

Comédies politiques

POURQUOI notre « Université Populaire » n'est pas populaire

On lit dans le *Progrès du Nord* :

De l'argent que je ne regrette point, ce sont les *mille francs, que*, l'autre mardi, le Conseil municipal vota pour subvenir aux dépenses de notre Université Populaire. Je donnerais de ma propre bourse, si les araignées n'y tissaient leur toile, à tous ces savants, professeurs, médecins, avocats, unis pour partager le réconfort de leur science et de leur pitié aux ignorants et aux souffrants de tout âge et de toute condition. Quelque tristesse que je sente à voir gaspiller les deniers des contribuables, chaque jour ployés plus bas sous le faix croissant des impôts, j'aurais, pour ce vote, pardonné bien des dilapidations et des mensonges, s'il n'y avait encore là une de ces comédies, entre lesquelles je choisissais naguère pour composer ma « Coquille de Noël ».

Ils ont une histoire, ces mille francs; et je crois bon de la conter. C'est une de ces choses dont il faut se presser de rire, de peur d'être obligé d'en pleurer, comme il est dit dans *je ne sais plus quelle* pièce de théâtre, qu'on nous lut à l'U. P., l'hiver passé.

***

L'an dernier, la subvention s'élevait à deux mille francs. Cette année, l'U. P. étant moins pauvre, l'Adjoint à l'Instruction publique n'en a plus demandé que mille. Il espère même qu'après l'épreuve de 1902, la société pourra vivre de son fonds et ne plus quêter d'aumône.

Exposer ces motifs et dire cet espoir, c'était tuer l'institution. M. le Rapporteur du budget (une des lumières du P. O. F.) s'en garda bien. Dans une phrase *parfaite et dont un jésuite eût été fier*, il dit que, l'U. P. n'ayant point fait ce qu'elle avait promis ni eu le succès qu'elle s'était prévalue d'obtenir, il convenait de réduire à la moitié la subvention inscrite au budget de 1901...

Ah! la république ne se fit pas attendre! « — Vous insinuez que ces cours n'étaient pas suivis, s'écrie l'adjoint à l'instruction publique; vous les fréquentiez donc pour le savoir? — Non! — Ayez alors la pudeur de ne parler point de ce que vous ignorez! »

Toute l'roux êtes prompt à la riposte, Monsieur l'Adjoint. Le trait était bien décoché, mais a-t-il touché où il fallait? Moi, j'aurais visé ailleurs. Vous n'avez donc pas observé quelle peine le malheureux avait eu à vous en rapporter? Le texte lui en était nouveau. Lecteur et auteur font souvent deux personnes. M. le Maire le sait bien, lui qui souffrait la fin des phrases, avec un léger agacement d'auteur (à ce qu'il m'a semblé), — à moins que lui-même n'ait été conteur à quelque confident, plus expert en finances...

***

La discussion fut vive, attisée sournoisement par le Maire. Le bonhomme est malois. Son dessein était de faire voter la subvention, car il *eût heurté le sentiment* public en refusant de contribuer à l'instruction du peuple; mais il espérait aussi que des paroles irréparables seraient prononcées et que les ouvriers, qu'il travaille à domestiquer, déserteraient cette dangereuse U. P.

Oui, bien *dangereuse*, car elle pourrait apprendre à raisonner et vouloir à ceux qu'il vous importe d'abêtir et d'asservir; si leurs chaînes étaient brisées, votre règne serait fini.

C'est cette crainte que trahissaient les paroles emportées du conseiller Bondues, que je ne me représenterai plus qu'on éteignoir à la main, mais dont, je le reconnais, l'ignorance et la haine eurent, du moins, leur franchise. Que n'a-t-il continué! Il eût récité tout au long la leçon apprise de Lafargue et de Guesde.

Ces messieurs sont conjurés contre les U. P. Ils ne veulent point qu'on instruise l'ouvrier. Ils sont les frères ignorantins du socialisme. Tout en catéchisant, ils mettent la lumière sous le boisseau. La raison a peine débarrassée du dogme chrétien, ils prêchent la religion haineuse de Karl Marx. Et les conversions sont nombreuses. La foule a l'âme religieuse; il faut qu'elle croie. C'est plus facile que de penser. A défaut du cantique, elle chante l'*Internationale*.

Les prêtres faisaient tort à la religion. Les socialistes discréditeront le socialisme.

***

Ouvrier, affranchis-toi. Il te faut une intelligence et une volonté libres, pour faire entendre tes revendications, conquérir dans la société la place qui t'est dûe, diminuer tes souffrances, accroître ta dignité. Commence par l'instruire. Science et concorde, voilà le double solution du problème social.

Va recueillir la parole désintéressée de ces maîtres, qu'on voudrait te rendre suspects. Ils donnent l'exemple du vrai socialisme, ceux-là, en te partageant le capital, plus précieux cent fois que l'argent, de leur science, acquise au prix de longues veilles. C'est tout ce qu'ils possèdent et ils te le donnent, et ils te sont reconnaissants de le prendre.

Il y a des riches au P. O. F. En fonts-ils autant de leur argent?

Défie-toi donc des politiciens! Il n'y en a pas que dans la bourgeoisie. Ne laisse exploiter ni ta force, ni tes ardeurs généreuses par ce ramas d'ambitieux! Pense, et, pour agir, ne consulte que ta raison et ton cœur. Ne courbe la tête sous aucun joug! Sois homme, enfin!

Un Petit Contribuable.

L'ESPRIT D'HIER ET D'AUJOURD'HUI

Les économistes sont des chirurgiens qui ont un excellent scapel et un bistouri ébréché apérant à merveille sur le mort et martyrisant le vif.

CHAMFORT.

Chronique agricole

L'ALCOOL DÉNATURÉ

Le dégrèvement complet du droit — Le 1er janvier 1902

Ce fut le 6 novembre 1895 (il y a 6 ans déjà que j'eus l'honneur, de prononcer au *sein* de la Société des Agriculteurs du Nord, les paroles) suivantes :

« Le dégrèvement complet des droits sur l'alcool dénaturé, « Voilà le salut de l'Agriculture française », elles furent accueillies chaleureusement, par ceux qui savent étudier et comprendre : tandis que d'autres — ils n'étaient pas nombreux : deux seulement — en rirent, s'écrient : « c'est une utopie, jamais vous n'obtiendrez cela, il ne faut pas y songer, etc., etc. »

Et cependant c'est fait : le 1er janvier 1902 l'alcool dénaturé sera complétement dégrevé.

Désormais ou millieurs, pour le bien être général, cette source inépuisable de force, chaleur et lumière qui se trouve dans l'alcool, que l'on peut définir ainsi, sans crainte d'être contredit :

L'alcool, c'est la chaleur solaire mise en bouteilles.

Et, ce « Bétrole français », produit de nos champs, sortira chaque année de nos usines agricoles, prouvant qu'un peuple est fort quand il peut se suffire à lui-même.

Pour arriver à ce splendide résultat, quelle lutte avons-nous dû soutenir? On peut le proclamer hautement : c'est à la Société des Agriculteurs du Nord, qu'est dû ce beau succès : *c'est dans son sein que l'idée a eu le jour* : c'est elle, qui l'a énergiquement soutenue; c'est elle, qui organisa les premiers concours; et sa récente reconnaissance *d'utilité publique* est grandement méritée.

Je n'oublierai pas le vaillant *Progrès du Nord*, qui se sonnent ouvert ses colonnes pour notre œuvre et qui le a ouvert toujours si généreusement aux défenseurs de l'agriculture. A son sympathique et distingué rédacteur en chef, M. Georges Robert, et à ses dévoués collaborateurs, merci! La *Progrès* a droit à la reconnaissance des cultivateurs, car il a sa large part dans la victoire acquise.

Retenez ceci : Ce ne fut que trois mois après *le dépôt du vœu aux Agriculteurs du Nord — le* 27 février 1896 — que l'Empereur allemand, ayant eu, par les journaux, connaissance de notre idée, prenait ce dernier, le 27 mars, un plot libre de l'alcool dénaturé dans tout son empire.

Et pendant ce temps-là, nous Français, avec *nos gouvernants d'alors, nous restions l'arme* au pied, la rage au cœur, voyant les plagiaires d'Outre-Rhin consommer un million d'hectolitres par an.

Il a fallu, c'est à noter, l'arrivée au pouvoir d'un ministre de l'Agriculture, comme M. Jean Dupuy, qui a su comprendre toute la portée de cette *campagne, pour que nous ayons enfin la victoire.*

Que ce « Ministre de défense républicaine » soit félicité comme il le mérite, car il s'est montré tout aussi bon « ministre de la défense agricole. »

Le pays devra aussi de la reconnaissance aux dévoués et actifs présidents de la *Société des Agriculteurs du Nord*, qui se sont succédé au cours de cette campagne. J'ai cité : MM. Emile Duvaine, Clément Coquelle et Auguste Poidé, qui ont puissamment aidé au succès de nos revendications; à ces noms, j'ajouterai ceux de MM. Stociet, Boisine, Dubernard et Hanicotte, qui par leurs travaux scientifiques, le sein de la commission des alcools, ont donné la facilité de convaincre les pouvoirs publics et amené la « Régie » à composition.

Quant aux députés, qui ont pris la parole à la Chambre ils ont dû s'entourer de nos renseignements; ils en ont largements profité; ils ont fait leur devoir à la tribune, eux, sont payés pour cela.

Quelle satisfaction profonde, pour nous tous, ouvriers de la première heure, en voyant ainsi le triomphe de notre idéal! Je suis encore la satisfaction du devoir accompli; mais, attendons nous de voir — et on s'en aperçoit déjà — les ouvriers de la troisième heure, voire même de la quatrième, chanter sur tous les toits : qu'ils ont tout innové, tout inventé, tout fait mieux que les autres.

Ce sera une immortelle leçon de perpétuelle philosophie! Les gerais parés des plumes... des autres existaient avant La Fontaine, il y en aura encore longtemps.

L'alcool va donc se vendre bon marché — plus de droits — c'est le lot; ne nous endormons pas sur nos lauriers; il nous faut l'**alcool à cinq sous le litre.** Nous l'aurons.

Pour cela, il faut que les distillateurs sortent de leur apathie, trêve à leurs dissidences : l'union.

Ils savent cependant que 4000 distillateurs allemands ont pu s'entendre et former la formidable association qui a nom : *Central fur spiritus verwertung*; alors que, actuellement moins de 400 distillateurs français ne savent y parvenir.

Que le Syndicat des Distillateurs, au moins une fois par mois, fasse publier dans tous les journaux, le prix auquel l'alcool dénaturé doit être vendu par les détaillants; alors, si ces vendeurs le font payer plus cher, lisons clients les mettront à l'index et ce sera justice.

Demandons 4° que l'article 419 du code pénal soit modifié pour permettre *le cartel* légal, pour l'alcool, et qu'il ne soit plus applicable à l'alcool, quand son acaparement « ne procure pas des bénéfices illicites.

5° Que toutes les Ceas de chemin de fer; initiées la Ceas du Nord, pour le transport à prix réduit des alcools dénaturés; (*ce est sujet un bon point à la Compagnie du Nord. Je attendant qu'elle éclaire les vapeurs à l'alcool*).

3° Qu'il soit tiré de l'art. 89 de la loi des finances, tous les développements qu'il est susceptible de fournir dans la voie du service légal.

4° Qu'une législation intelligente permette aux industries agricoles de prospérer, avec profit l'alcool à un prix voisin de 20 fr. l'hectol.

Il faut, que la betterave soit une culture de salut, car c'est d'elle que sera tiré l'alcool industriel, qui remplacera dans les moteurs, dans les lampes dans les foyers et poêles spéciaux, *le pétrole étranger.*

Nous arriverons, sans aucun doute, à des résultats qui nous permettront de dépasser un million d'hectolitres d'alcool à brûler et par an.

Causons le salut de l'Agriculture.

C'est ce que l'on pourrait voir en 1902.

C'est mon souhait de bonne année.

Hector SIMON.

LES TRAVAILLEURS DU LIVRE

La Fédération française des travailleurs du Livre vient de publier le bilan de la caisse de secours, créée par le congrès corporatif de l'an dernier, et fonctionnant depuis le 1er janvier 1901.

Dans une période de 12 mois, chaque sociétaire a droit à un secours de 72 francs.

Au cours du troisième trimestre 1901, la Fédération des travailleurs du Livre a distribué une somme globale de 24,470 fr. 15. Les recettes ayant été de 14,389 francs, c'est donc un déficit de 9,281 fr. 15, soit 0 fr. 119 par tête et par mois.

Les opérations générales des trois premiers trimestres se décomposent ainsi : dépenses, 62,081 fr. 50 ; recettes, 44,393 fr. 50, il y a donc un déficit de 17,688 francs.

Dans son rapport, M. Maifait dit qu'en société sur cinq a bénéficié des indemnités de chômage; un sociétaire sur vingt-huit a épuisé les secours auxquels il a droit pendant l'année courante.

Le nombre des journées de chômage indemnisées pour manque de travail peut être évalué à 11,100 et celui des journées de maladie à 19,800.

Pour combler le déficit et assurer le fonctionnement moral de la caisse en 1902, le comité de la fédération propose d'élever de 50 à 75 centimes la cotisation mensuelle spéciale de ses dix mille sociétaires.

Il semble pour nombreux gens qui consentent un léger sacrifice pécuniaire qui permet de résoudre le difficile problème du chômage et rend d'incontestables et signales services à l'industrie du Livre qui traverse une crise industrielle et commerciale des plus sérieuses.

Nos Dépêches

Parfit télégraphique et téléphonique

Les ministres à Saint-Etienne

Paris, 30 décembre. — On sait que le président du Conseil doit assister les 11 et 12 janvier à de grandes fêtes à Saint-Etienne, après avoir visité Rive-de-Gier et Saint-Chamond. M. Waldeck-Rousseau sera accompagné dans son voyage par MM. de Lanessan, Decrais, Millerand et le général André.

Le dimanche soir 12 janvier, aura lieu un banquet après lequel les ministres de l'intérieur et des colonies quitteront Saint-Etienne pour rentrer à Paris. Le lendemain, M. Millerand inaugurera l'Ecole professionnelle de Firminy, tandis que MM. de Lanessan et André visiteront la manufacture nationale d'armes.

D'autre part, les ministres du commerce et de la marine, avant de se rendre à St-Etienne, assisteront, le 10, à l'inauguration d'une école professionnelle à Lyon.

LES MINEURS DU CENTRE

La Fédération du Centre — Le prochain Congrès National

Le congrès tenu à Montvicq par la Fédération des mineurs du Centre a pris fin hier soir, après trois séances secrètes au siège du syndicat des mineurs.

Vingt délégués y représentaient tous les mineurs de l'Allier et du Puy-de-Dôme. Bien n'a transpiré des délibérations, car, semblables aux delégués du Comité fédéral au congrès de Saint-Etienne, ceux de la Fédération du Centre s'exposaient à ne rien faisait mise de les interrogeur.

Ce mutisme a d'ailleurs été chaudement entretenu par M. Cotte, secrétaire de la Fédération nationale, qui était venu à Montvicq, à titre consultatif, apporter l'appui de son expérience.

Ce n'est donc qu'aujourd'hui à 3 h., dans la réunion publique qui a eu lieu salle Ricandet, et à laquelle environ cinq cents mineurs assistaient, qu'on a pu connaître les travaux du congrès par l'organe de M. Buvat, secrétaire de la Fédération du Centre.

Le congrès, après avoir réglé diverses questions d'ordre intérieur, a approuvé l'attitude de M. Buvat au comité fédéral et l'a maintenu dans ses fonctions de secrétaire de la Fédération. Cependant la plus grosse question qui était soumise au congrès était celle du prochain congrès national.

La Fédération de la Loire désirait que ce Congrès fût tenu à Paris, tandis que la majorité des autres fédérations penchait pour Alais. La Fédération du Centre s'est rangée à l'avis de la majorité. Ce congrès national aura donc lieu à Alais dans la deuxième quinzaine de mars; c'est donc à cette époque que sera agitée de nouveau la passionnante question de la grève générale.

Cette question résolue, M. Cotte a ensuite pris la parole pour exposer la situation de la Fédération nationale des mineurs :

— Nous sommes actuellement 80,000 syndiqués, dit M. Cotte, mais je dois constater avec regret que des divergences de vues se sont produites parmi nous. Cela tient un peu à l'éducation fruste des mineurs, ce qui a permis à certains d'entre nous de dire que le gouvernement avait versé 200,000 francs pour faire avorter la grève générale.

Le mineur, continue M. Cotte, tient en mains la clef de la révolution sociale par la grève générale; mais cette grève ne pourra être faite que lorsque les mineurs du Nord et du Pas-de-Calais seront tous en communion d'idées avec ceux des autres fédérations...

Léfang et Bouveri se sont fait applaudir, tandis que le docteur Léon Thivrier, conseiller général de Commentry, fils de feu M. Thivrier, est venu constater que le symptôme de la force du prolétariat moderne a dû de voir le comité fédéral des mineurs traiter, ces temps derniers, de puissance à puissance avec le chef du gouvernement.

La séance a été levée.

Les « indépendants » de Monceau ET M. LOUBET

Monceau-les-Mines, 30 décembre. — Dans une réunion tenue hier à Monceau-les-Mines sous la présidence de M. Lenoir, dans le Bureau indépendante du travail l'ordre du jour suivant a été voté :

Les syndiqués indépendants du bassin minier de Montceau et des environs remercient et félicitent M. le Président de la République pour les encouragements et l'approbation donnée à la délégation de la Bourse du Travail indépendante de Paris.

L'Assemblée exprime en outre son sentiment de sincère dévouement à M. Emile Loubet, à sa famille et à la République. Vive Loubet! Vive la République! Vive la paix sociale!»

Assassinée en chemin de fer

Nouvelle arrestation

Nice, 30 décembre. — Une arrestation importante qui pourrait bien être celle du véritable auteur du crime d'Ems a été effectuée aujourd'hui à la gare. M. Decuiny, contrôleur, remarquait un voyageur aux allures suspectes venant de Saint-Laurent sans billet. Au cours du trajet, cet étranger voyageur avait détourné d'une valise que l'on a retrouvée et qui est couverte de taches de sang. Dans la valise, on a trouvé divers objets, entre autres un appareil photographique qui n'appartient certainement pas au prévenu.

Ce dernier, dont les autres effets décèlent la misère, portait un pagnolet en cuir, sur lequel est collé un bulletin démontrant le passage du prévenu le 27 à Bessèges. Cet individu a gagné Costamonte et les mines domaines. Interrogé, il n'a pu donner d'explications sur l'emploi du temps depuis le 17.

CRIME MYSTÉRIEUX

à Boulogne-sur-Seine

Ménage irrégulier. — La tête tranchée. — Une version invraisemblable.

— La maîtresse assassin.

Paris, 30 décembre. — Un nommé Gaston Lemoult, quincaillier, âgé de 50 ans, établi rue Thiers, à Boulogne-sur-Seine, a été trouvé, dans son chambre, la gorge tranchée. On crut que M. Lemoult s'était suicidé. Mais du tranchet dont lequelle s'est livré le commissaire de police, il semble résulter que le quincaillier aurait bien pu être assassiné.

M. Lemoult était veuf depuis deux ans; c'était un homme à la tête faible, et sa femme disait de lui :

« Je ne voudrais pas mourir avant lui, parce que *le malheureux n'en aurait pas pour longtemps*. Au bout de deux ans, il serait ruiné et mort... »

La pauvre femme ne se doutait guère qu'elle prophétisait.

Depuis la mort de sa femme, M. Lemoult avait fait la connaissance d'une femme, Marie-Joséphine Dommartin, âgée de 36 ans, séparée de son mari. Il recevait la visite de son frère vivant dans le quartier, et de ses deux enfants, dont « qu'ils n'auraient pas trouvé leur père mort ».

Il avait revendu dernièrement une maison 18,000 francs.

La femme Dommartin, interrogée par le Juge d'Instruction, M. Lemercier, a raconté à sa façon comment les choses se seraient passées.

Samedi elle, vendredi soir, Lemoult serait rentré ivre et querelleur et elle serait alors allée coucher chez sa bonne, la nommée Joséphine Brouin, âgée de trente-six ans, qui demeurait deux maisons plus loin.

Toutes deux seraient revenues à la maison le lendemain matin, — et elles auraient trouvé Lemoult qui n'était pas encore dégrisé et qui, à dix heures, se mit à descendre à la cave pour aller remplir une dizaine de bouteilles de vin.

Tout à coup, un bruit formidable se fit entendre, et les deux femmes se précipitèrent dans l'escalier de la cave, une lumière à la main et y trouvèrent le quincaillier, qui s'était assez grièvement blessé à la figure et saignait.

Elles l'aidèrent à remonter et la femme Dommartin dit à la bonne d'aller chercher le docteur Chippie, médecin habitant du hameau, et qui demeure à vingt minutes de là. Telle est la version de la femme.

Toujours est-il que la bonne revint au bout d'un temps assez long, sans le docteur; elle ne trouva plus la femme Dommartin, et revenache, elle trouva son maître la gorge coupée.

Elle appela à l'aide, des voisins accoururent et le commissaire de police de Puteaux, M. Longpre, qui remplace provisoirement M. Beauvain, commissaire en congé, a fait les constatations d'usage et continué l'enquête.

L'enquête

La femme Dommartin a été interrogée par M. Lemercier; elle déclare que son mari lui avait témoigné le désir de voir ses blessures et que, prenant soudain un rasoir, il s'en était porté un coup violent et qu'il avait retourné ensuite l'arme meurtrière dans son étui.

Ce récit paraît fantaisiste; il est complètement impossible que le malheureux quincaillier ait pu remettre le rasoir dans sa boîte.

Une arrestation

A la suite des nombreuses contradictions de la femme Dommartin, M. Lemercier l'a mise en état d'arrestation.

En outre, on l'avait vue sortir avec un paquet; elle a nié. Mais les perquisitions faites dans la maison de la victime ont permis de savoir qu'un coffret à bijoux renfermant les bijoux de Mme Lemoult avait disparu ainsi que des valeurs, de l'argenterie.

Importante découverte

Après le départ du juge, M. Goehefert continua l'enquête. Il trouva sur la femme Dommartin des boucles d'oreilles en diamant et une montre en or ayant appartenir à Mme Lemoult.

Puis, dans le fond d'une poche, on découvrit un morceau de carton plié en deux, sur lequel la femme Dommartin avait tracé ces mots à l'aide d'une pointe : « Chère amie, j'ai l'argent, va le chercher chez Darrasse, chambre 16, sous le nom de Bernardet, met cela chez la voisine pour éviter tout soupçon. »

C'était un papier que la femme complaisamment remettre en cachette à sa bonne pendant les perquisitions.

Chez Darrasse

Darrasse tient un hôtel qui se trouve, 102, avenue de Versailles, à Auteuil.

La, on trouva dans la vue de la loi des traînée de sang, une cartouche usagée de revolver, dans la salle d'en sortant, dans la cour, deux couverts d'argent, deux rouges et